



Respect des bonnes pratiques de distribution dans un établissement de distribution pharmaceutique du Mali : bilan et perspectives

Respect of the good practices of distribution in a pharmaceutical establishment of distribution of Mali: assessment and prospects

SANOOGO Moussa¹,
OUMAR Aboubacar Alassane²,
MAIGA Saïbou²,
COOVI Lisette Corine²,
KOITA Ibrahima³,
TRAORE Aissata⁴,
HARAMA Moussa²

1. Laboratoire National de la Santé, Bamako, Mali,
2. Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontostomatologie, Bamako,
3. Coopérative pharmaceutique Malienne (Copharma), Bamako,
4. Centre National d'Odontostomatologie, Bamako.

Auteur Correspondant :
Dr SANOOGO Moussa,
Pharmacien, spécialiste en gestion hospitalière,
Division Hygiène et Assainissement,
Université de Montréal
CP 6128
H3C 3J7 Montréal, Québec, Canada

moussanogo2002@yahoo.fr

Article reçu le 24/08/07
Accepté le 24/04/08
Conflit d'intérêt : les auteurs n'ont pas transmis leurs conflits d'intérêt

Résumé

But : Évaluer l'assurance qualité des bonnes pratiques de distribution (BPD) dans un établissement pharmaceutique au Mali. **Matériel et méthode :** Il s'agit d'une étude descriptive transversale qui s'est déroulée dans un établissement distributeur de produits pharmaceutiques : la COPHARMA SA. Notre travail a consisté à faire une description du cadre de l'étude et des différentes opérations réalisées dans la société pour procéder à une comparaison aux normes de qualité exigées et décrites par les règles de bonnes pratiques de distribution (BPD). Nous avons recueilli l'avis de la clientèle (100 clients de COPHARMA SA situés dans le district de Bamako) afin de mesurer leur niveau de satisfaction par rapport aux prestations de service de la société. **Résultats :** Il ressort de cette étude que la COPHARMA SA respecte beaucoup de critères demandés par les BPD. Néanmoins nous avons pu relever quelques manquements pour lesquels nous avons élaboré un programme d'activités. Nous espérons qu'il sera mis en pratique afin d'améliorer considérablement la qualité des services proposés par l'entreprise.

Mots-clés : Assurance qualité, Normes, Bonne pratique, Distribution, Client.

Summary

Aims: Evaluate the quality assurance of good distribution practices in a company in Mali. **Method:** This paper deals with a transverse descriptive study which was preceded in a pharmaceutical wholesaler: COPHARMA SA. Our work consisted in a description of the framework of the study and various operations carried out in the company to proceed to a comparison to the standards of quality required and described by the rules of good practices of distribution (GPD). We collected the opinion of the customers (100 customers of COPHARMA SA, located in the district of Bamako) in order to measure their level of satisfaction compared to the provisions of services of the company. **Results:** It comes out from this study that the COPHARMA SA satisfies much of parameters concerning the GPD. Nevertheless, we could raise

some failures for which we worked out a work program. We hope that it will be into practice put in order to improve considerably quality of the services suggested by the company.

Key-words: Quality assurance, Standards, Good practical, Distribution, Customer.

INTRODUCTION

La prévention et le traitement des maladies nécessitent une disponibilité permanente et continue des médicaments de qualité ainsi que l'accessibilité financière et géographique aux populations. Pourtant, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) estime qu'actuellement un tiers de la population mondiale n'a pas accès aux médicaments essentiels, chiffre qui monte à plus de 50 % dans les régions pauvres d'Afrique et d'Asie [1]. Pour pallier cela, l'OMS propose un ensemble de réformes dans le domaine de la santé. C'est ainsi que le Mali, à l'instar de tous les pays en voie de développement, a répondu à l'appel de l'OMS qui est celui de l'adoption d'une politique de santé plus adéquate à la vie des populations [2]. En décembre 1990, le Mali déclarait sa politique sectorielle de santé fondée sur l'Initiative de Bamako (IB). L'accès aux médicaments de qualité est et demeure la préoccupation du Mali et de l'OMS. Des orientations furent définies à savoir : la diffusion des médicaments essentiels génériques (MEG), la complémentarité entre secteur public, privé et communautaire dans l'approvisionnement et la distribution des médicaments. La fiabilité de l'approvisionnement et de la distribution est un élément clé de l'accès aux médicaments [3, 4]. Un approvisionnement fiable en médicament nécessite la mise en place de sociétés d'importation et de distribution obéissant aux bonnes conditions de stockage, ainsi qu'aux lois et règlements établis au niveau national. Le secteur sanitaire est désormais considéré comme un endroit d'investissement privilégié et l'accent a été mis sur le privé se traduisant par la libéralisation de la profession. Aujourd'hui on recense au Mali quinze distributeurs en gros dont les plus importants sont : LABOREX, COPHARMA SA, CAMED [5]. Dans le domaine de l'Assurance Qualité, la politique pharmaceutique nationale (PPN) a pour but de rendre obligatoire l'enregistrement des médicaments à leur entrée sur le territoire malien et de favoriser la mise en œuvre de leur contrôle. Cependant les données de la littérature ont montré que les produits contrefaits représentent plus de 10 % du marché mondial du médicament et que le problème touche à la fois les pays industrialisés et les pays pauvres. On estime que 25 % des médicaments consommés dans les pays pauvres sont des contrefaçons

ou des produits d'efficacité inférieure [6]. Depuis de nombreuses années les organisations et professions de santé sont engagées dans une démarche qualité : en 1976 pour les fabricants de médicaments, en 1994 pour les laboratoires d'analyses biologiques et médicales, en 1996 pour les établissements de soins. Aujourd'hui les établissements de vente en gros de médicaments sont aussi appelés à suivre cette démarche [7]. Les mesures prises par l'OMS face à ce problème ont été d'aider les pays concernés à renforcer leur législation pharmaceutique, les bonnes pratiques de fabrication et veiller à ce que l'assurance qualité fasse partie intégrante de la chaîne d'approvisionnement et de distribution des produits pharmaceutiques. Pour renforcer la politique pharmaceutique nationale existante du Mali, le ministère de la Santé a élaboré un guide des bonnes pratiques de distribution (BPD) appliqué aux établissements de vente en gros de produits pharmaceutiques [8], mais aucune étude n'avait, jusqu'à présent, évalué l'application des BPD dans un établissement grossiste. C'est précisément le but de cette étude.

MÉTHODOLOGIE

L'étude s'est essentiellement déroulée dans le district de Bamako (Mali) et plus précisément à COPHARMA.SA. La COPHARMA SA est un établissement de vente en gros de produits pharmaceutiques. Située à Bamako (Banakabougou), cette agence créée en 1999, est membre d'un réseau de distributeurs de médicaments : le groupe UBIPHARM. C'est une société anonyme (SA) constituée essentiellement de pharmaciens maliens et qui a pour champ de distribution le district de Bamako, les régions et cercles du Mali. Son chiffre d'affaire s'élève à environ 6 500 000 000 FCFA en 2005, soit environ 10 millions d'euros. La distribution porte sur les médicaments génériques et sur des spécialités pharmaceutiques. La société n'a pas de succursale. Cette étude a porté sur l'assurance qualité en grossisterie en mettant l'accent sur les BPD au niveau des ressources humaines, des locaux, de l'approvisionnement, de la réception et du stockage des produits, de la préparation des commandes et livraison, du retour et retrait de lots, de la clientèle et aussi de la documentation de l'entreprise. Il s'agit d'une étude transversale

Download English Version:

<https://daneshyari.com/en/article/1085907>

Download Persian Version:

<https://daneshyari.com/article/1085907>

[Daneshyari.com](https://daneshyari.com)